

65 À la suite des séances d'audition des opinions, nous allons évidemment procéder, nous, les commissaires, à l'analyse de l'ensemble de l'information que nous aurons recueillie dans le cadre de cette consultation.

70 Nous ferons un rapport, formulerons des recommandations, et c'est le président de l'Office qui soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal. Le rapport sera rendu public deux semaines plus tard, quelque part au printemps.

Alors, sans plus tarder, nous allons accueillir notre premier participant. Il s'agit de l'Association des résidents du quartier chinois.

75 Bonjour, je vous laisse vous présenter.

M. PHIL CHU, président de l'Association des résidents du quartier chinois :

80 Bonjour, je m'appelle Phil Chu, je suis président de l'Association des résidents du quartier chinois.

M. YVAN MICHAUD, secrétaire de l'Association des résidents du quartier chinois :

Moi, je suis Yvan Michaud, secrétaire.

85 **LA PRÉSIDENTE :**

Très bien. Alors, vous avez bien entendu que vous avez maintenant 10 minutes top chrono pour vous adresser à nous.

90 **M. PHIL CHU :**

Parfait.

M. YVAN MICHAUD :

95

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

100

Bien sûr, nous avons lu votre mémoire avec attention. D'accord? C'est à vous.

M. YVAN MICHAUD :

105

Je vais laisser Phil commencer, là.

M. PHIL CHU :

110

En fin de compte, on vous remercie beaucoup pour votre temps. Ce qu'on avait vécu pendant la pandémie, c'était quelque chose que je ne souhaite pas à aucune personne ou aucun autre quartier. C'est pour ça qu'on est là, présentement, pour parler de... ce qui est vraiment important, puis qui a touché énormément notre quartier.

115

Après l'ouverture du YMCA Guy-Favreau, le refuge dans le YMCA Guy-Favreau, on a eu une dégradation de la qualité de vie extraordinaire dans notre quartier, puis c'est pour ça qu'on est là aujourd'hui, pour parler de ce qu'on pense qu'il devait être fait dans le futur pour éviter que ce genre de situation se reproduise. Je vais laisser Yvan continuer.

M. YVAN MICHAUD :

120

Oui, c'est ça. Notre mémoire, essentiellement, c'est sûr que... Comme on explique dans le mémoire, vivre au centre-ville, c'est vivre avec... c'est cohabiter avec l'itinérance. Ça a toujours été le cas. Moi, ça fait presque 30 ans que je suis ici, Phil est resté longtemps aussi dans le quartier. Puis, la plupart de nos membres sont des résidents de longue date.

125 Donc, ce qu'on a tenté de faire... voulu faire avec le mémoire qu'on vous a déposé, c'est de montrer qu'il est possible de faire les choses de la bonne façon. Et on donne comme exemple la ressource de la Rue des femmes, qui est arrivée dans le quartier en 2001.

130 Après, il y a quand même eu des consultations publiques auprès du Conseil de développement de Montréal à l'époque, où des résidents ont été appelés à donner leur opinion sur ce qu'ils pensaient d'une nouvelle ressource comme ça, qui s'installait ici au centre-ville.

135 Il y a quand même des gens qui se sont déplacés, dont nous. Moi, je suis résident d'une... je suis membre d'une coopérative d'habitation, la coop Anderson. Donc on était trois membres à se présenter, en 2001, devant le Conseil.

140 Notre préoccupation, nous, c'étaient nos vieux bâtiments qui étaient entourés de stationnements immenses, là, où s'est construit la Rue des femmes. On était préoccupés de l'état des fondations, qui datent de 1880. Nous, ce qu'on voulait, c'est s'assurer que ça n'allait pas s'effondrer au moment de la construction. C'était notre première préoccupation.

 On n'était pas du tout préoccupés par la venue d'une ressource pour femmes itinérantes au centre-ville, qui deviendra... qui sont depuis nos voisins, qui sont nos voisines immédiates.

145 Ce qu'on explique, c'est que pendant 20 ans, ça s'est très bien déroulé, généralement. Ça a permis à l'îlot Anderson de se développer. Il y a d'autres développements résidentiels qui se sont complétés dans l'îlot. Donc, c'est devenu un îlot résidentiel, puis, pendant 20 ans, ça a été relativement harmonieux, là, malgré tout.

150 C'est sûr qu'en 2019, quand on a ouvert en toute urgence un refuge au YMCA Guy-Favreau, les choses ont dérapé rapidement. Puis on constate aujourd'hui avec... Malgré qu'il soit fermé, bien, que c'est encore problématique.

155 C'est sûr que là, en hiver, aujourd'hui, vous allez me dire que c'est tranquille. C'est vrai. Mais avec le printemps, c'était comme ça, l'année dernière, on s'attend à ce que les habitudes

reviennent, puis que beaucoup de gens se présentent à nouveau ici dans le coin parce que leurs habitudes sont ici. Souvent, leurs *pushers* sont là, leurs *chums* sont là, c'est quand même un lieu où on va se tenir, tu sais, mais ça peut causer des désagréments.

160 Alors nous, ce qu'on recommande, essentiellement, c'est une condition sine qua non. Il faut absolument que les résidents, les commerçants, les propriétaires, les gens qui vivent dans le quartier, qui travaillent dans le quartier, soient consultés au préalable avant qu'une ressource comme ça s'installe.

165 Et plus tôt ce matin, on a adopté une dernière résolution qu'on vous a soumise aussi, c'est qu'on pense que c'est important, que les organisations qui veulent développer des ressources aux personnes en situation d'itinérance, bien, que leur financement soit associé à ça. Donc, disons, ils auraient l'obligation de consulter la population locale. Et si jamais ils ne le font pas, bien, ils pourraient une partie de leur financement.

170 Pour nous, c'est comme la seule façon de s'assurer que les gens vont être entendus. Parce que dans le quartier chinois, malheureusement, les organisations qui ont l'écoute des autorités sont composées de personnes qui sont très attachées au quartier – on le comprend – mais qui ne vivent pas dans le quartier. Donc ça les amène à prendre des positions qui vont à l'encontre des intérêts
175 des gens qui vivent ici.

Essentiellement, notre position, grosso modo, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

180 Est-ce que je comprends que c'est la fin, ou si monsieur Chu, vous avez quelque chose à rajouter?

M. PHIL CHU :

185 Non, rien en particulier.

LA PRÉSIDENTE :

Je ne vous entends pas, votre micro est fermé.

190

M. PHIL CHU :

Attendez une seconde. Ah non, mon micro est ouvert. Est-ce que vous m'entendez?

195

LA PRÉSIDENTE :

Je ne vous entends pas... Ce serait...

M. YVAN MICHAUD :

200

Bon, qu'est-ce qu'on pourrait vous dire d'autre...

LA PRÉSIDENTE :

205

Non, mais, monsieur Michaud, vous n'êtes pas obligé de rajouter quelque chose si vous aviez complété ce que vous avez à nous dire. Je voulais juste m'assurer que je ne vous coupais pas la parole.

M. YVAN MICHAUD :

210

Non.

LA PRÉSIDENTE :

215

Ça va?

M. YVAN MICHAUD :

220 Je pense que notre mémoire écrit fait état de la plupart de nos préoccupations. On donne quelques exemples, on n'est pas... La situation des personnes, cette souffrance-là, publique, nous, ça nous affecte beaucoup.

225 Cet été... On n'en parle pas dans le mémoire, mais il y a une femme qui est décédée dehors, à l'extérieur, donc c'est nous, les résidents, qui l'ont trouvée morte dehors. Ça a eu un impact incroyable sur les gens. Pas seulement parce que c'était une femme qui était une cliente occasionnelle de la Rue des femmes, pas seulement sur les travailleuses sociales, les gens qui fréquentaient cette dame-là – qui s'appelait Stéphanie, c'est tout ce qu'on savait. Celle qui s'appelait Stéphanie, elle est morte.

230 C'est nous qui avons pris sur nous d'aller voir Father John Leo de l'Église catholique chinoise pour organiser une cérémonie à l'extérieur pour souligner ça, parce que ce n'est pas humain de laisser des gens mourir dans la rue.

235 C'est sûr que nous, on a un attachement, ça nous fait quelque chose, là, on est affectés par ça. Ça a un impact pour les familles qui vivent ici, les enfants qui vivent ici, les ménages qui vivent ici. On veut encourager les familles à s'établir au centre-ville, mais c'est difficile pour les gens d'avoir à cohabiter avec des incivilités, puis avec la criminalité. Voilà.

240 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors... Oui, monsieur Chu?

M. PHIL CHU :

245 Vous m'entendez maintenant?

LA PRÉSIDENTE :

250

Oui, très bien.

M. PHIL CHU :

255

O.K., parfait. Juste pour ajouter à ce qu'Yvan a mentionné, moi, je demeure dans le quartier... j'ai demeuré dans le quartier chinois pendant plus de 12 ans, j'ai été au centre-ville pendant 25 ans. Avant, j'ai habité près de Atwater, proche de Cabot Square. J'ai habité longtemps à Milton Park. Puis ça faisait 12 ans que j'étais au quartier chinois. L'itinérance, c'était quelque chose à quoi j'étais très... ce n'était pas quelque chose de nouveau pour moi.

260

Ce qu'on a vécu, admettons, depuis l'ouverture du refuge – je suis passé souvent dans les nouvelles pour dénoncer des choses qui se passaient dans le quartier, surtout avec le CPE Petit Palais que je sais qu'ils vont discuter avec vous plus tard, des choses qu'admettons, les enfants, puis pas seulement les enfants, mais les résidents qui étaient obligés de tolérer, ce n'est pas normal.

265

Je ne veux pas... On n'est pas là pour parler d'incidents en particulier. Mais si vous mettez mon nom sur Google, le nombre de fois qu'on a passé aux nouvelles pour dénoncer ce qui se passait dans le quartier, ce n'était pas normal.

270

Puis le message, c'était souvent la même chose dans le sens que, bien, il faut faire preuve de compassion, il faut comprendre... Il n'y a personne qui... On est très au courant qu'il y a une crise en ce moment puis, il ne faut pas oublier qu'il y a des gens, il y a des familles.

275

Comme moi, je suis un exemple parfait. Moi, récemment, j'ai décidé de quitter Montréal avec ma famille, parce que les conditions que... ce n'étaient plus des conditions qui étaient bien pour mes enfants.

À un moment donné, tu ne peux plus... tu ne sais plus quoi dire à tes enfants. Admettons, ma fille, elle est rendue à 6 ans, là. Quelqu'un qui se pique au coin de la rue, qui défèque devant

280 votre porte, à un moment donné... Et ce ne sont pas des choses qui se passaient de temps en temps, ce sont des choses qui se passaient quasiment à chaque journée, plusieurs fois par journée.

285 Donc, il y a une limite à ce qu'on peut demander aux résidents de tolérer. C'est ça qu'on veut dire. C'est pour ça qu'on met l'emphase que la consultation des résidents, puis des commerçants autour, c'est absolument, absolument nécessaire.

LA PRÉSIDENTE :

290 Est-ce que je peux commencer l'échange avec vous deux? Ça va? Vous avez fait le tour?

M. PHIL CHU :

Oui.

295 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous avons lu votre opinion, on le disait. Si je résume, vous êtes en train de nous dire qu'actuellement, la situation au quartier chinois est incompatible avec une cohabitation harmonieuse. C'est ça que vous nous dites? Ça ne se peut pas actuellement.

300

M. YVAN MICHAUD :

305 Oui c'est un peu ça qu'on vous dit, effectivement, là. Parce qu'un des points qu'on souligne c'est l'indice de... j'oublie le terme exact. L'indice de vulnérabilité que la Ville de Montréal associe avec les différents quartiers sur son territoire. Puis dans le quartier chinois, c'est l'indice numéro 5. Le maximum c'est 6. Donc plus c'est élevé, plus le quartier est vulnérable sur le plan environnemental, social, communautaire, etc.

310

Pour nous, c'est sûr qu'on ne peut pas envisager de nouvelles ressources pour les personnes en situation d'itinérance, même si elles vont se tenir beaucoup dans le coin. On ne peut pas asseoir le développement du quartier chinois uniquement sur les problèmes liés à l'itinérance.

315

J'ai déjà dit là, puis je le répète, on ne peut pas... Le développement de la misère, ce n'est pas une avenue du futur. Je comprends que des ressources sont nécessaires, mais il faut qu'elles soient mieux réparties sur le territoire à Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

320

O.K.

M. YVAN MICHAUD :

325

Au centre-ville, on a, on a beaucoup écopé et ça se poursuit, là. On vient d'apprendre que, le 11 février, la Ville a autorisé la démolition de deux bâtiments sur la rue Saint-Antoine pour un immeuble de 8 étages avec 35 logements sociaux pour des personnes, spécifiquement, là, des clients de la Old Brewery Mission.

330

On n'est pas dans le quartier chinois, on ne nous a pas consultés formellement, mais à mon avis, on n'a pas consulté non plus la population. Donc c'est encore... Ça risque encore de... Il faut que les gens soient transparents.

335

Nous, avec la Rue des femmes, quand il y a des problèmes, quand il y a des dérangements, on téléphone, ça se règle tout de suite. Alors, il y a un rapport qui s'est établi, mais si on fait ça sans se soucier des gens qui vont être voisins de tout ça, bien, on va avoir des problèmes dans le futur, là, c'est clair. En tout cas, c'est notre opinion.

LA PRÉSIDENTE :

La commissaire Judy Gold a une question pour vous.

340 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Bonjour.

345 **M. YVAN MICHAUD :**

Bonjour.

Mme JUDY GOLD :

350 D'abord, j'aimerais vous dire que votre mémoire est très éclairant.

J'ai une question difficile et hypothétique pour vous. Si les habitants avaient été consultés et impliqués dans les instances décisionnelles préalables à l'ouverture du refuge du YMCA... Pensez-vous que le refuge aurait vu le jour?

355

M. YVAN MICHAUD :

À mon avis, non, parce que même des gens qui œuvrent dans le milieu nous disent – je pense à Sam Watts, là – que... lui-même était contre l'ouverture de ce refuge-là parce qu'il n'y avait pas d'encadrement. C'était uniquement ouvert la nuit, donc le jour, au petit matin, les gens se retrouvaient dehors tout seuls, sans services. Alors, c'est ça le problème.

360

Ce n'est pas le cas de la Rue des femmes, il y a quand même des cliniciennes qui continuent à encadrer leurs clientes, même si elles n'ont pas de place pour toutes les femmes qui sont là.

365

Alors, je ne pense pas que... lorsque ça a été ouvert en urgence, si on avait été consultés, que ça aurait donné un meilleur résultat. Il aurait fallu que ce soit mieux réfléchi pour accorder un meilleur encadrement aux gens qu'on acceptait au refuge, là, parce que ce qu'on a compris, c'est

370 que tous les clients qui étaient refusés ailleurs, c'était le seul endroit où ils pouvaient aller. À Guy Favreau. C'est ça.

M. PHIL CHU :

375 J'aimerais mentionner aussi le CPE Petit palais, c'est le CPE que ma fille fréquentait avant, était à deux pas de ce refuge-là. Eux autres, vous allez l'entendre plus tard les histoires d'horreur qu'ils ont vécues.

380 Donc c'est pour ça que des consultations en avance auraient été... S'il y avait eu une consultation en avance, on aurait dit tout de suite qu'il y a un CPE juste au coin de la rue, juste là. S'il n'y a pas un bon encadrement, bien, ça va affecter les enfants là-bas. Puis on a vu ça. C'était rendu que les enfants n'étaient plus capables de se promener dans le quartier, de faire leur petite marche. Il fallait que ce soit escorté par la police.

385 Donc c'est ça qu'on veut dire, c'est comme... Il y a des décisions qui ont un impact immédiat sur les gens qui habitent, qui demeurent, qui utilisent les services dans ce quartier-là, dans le quartier chinois.

390 C'est sûr qu'on aurait dit que ce n'est pas une bonne idée, il y a un CPE juste là, il y a une église chinoise, il y a une résidence pour les personnes âgées juste au-dessus. Ce n'est pas la meilleure idée.

LA PRÉSIDENTE :

395 Oui, continuez.

M. YVAN MICHAUD :

400 Oui, puis...

Mme JUDY GOLD :

Et si le refuge était ouvert 24 heures sur 24, pensez-vous que la communauté aurait été plus ouverte à l'idée? Et pas juste ouvert la nuit?

405

M. YVAN MICHAUD :

C'est possible, parce que moi, je me réfère souvent à l'opinion de gens dont c'est le métier. Là, je pense à monsieur Sam Watts, là. Si lui avait été d'avis que ça aurait été acceptable parce que c'est ouvert 24 heures, parce qu'il y a un encadrement, parce qu'il y a le personnel pour donner les services, ça aurait probablement été plus facile pour les résidents autour d'accepter.

410

Mme JUDY GOLD :

D'accord.

415

M. YVAN MICHAUD :

Mais il n'y a eu aucune consultation, c'était fait... je comprends, dans l'urgence, là. On peut comprendre qu'à ce moment-là...

420

LA PRÉSIDENTE :

C'était la pandémie.

425

M. YVAN MICHAUD :

Mais bon, souvent, le lieu, bien, c'est le coin où est-ce qu'on veut... C'est sûr, le quartier chinois, c'est comme le dépositaire de tout ce qui n'est pas acceptable ailleurs, on va le mettre là.

430

Eh bien, nous, on dit, un instant, là. On a les mêmes droits que tous les citoyens de la Ville de Montréal. On n'est pas des sous-citoyens pour autant, parce qu'on vit dans le quartier chinois.

435 L'autre chose que je voulais rajouter, c'est par rapport à... J'ai parlé avec madame Léonie Couture, de la Rue des femmes, et son opinion, elle, c'est que lorsque le refuge a ouvert au YMCA, comme elle sert uniquement des femmes et qu'au YMCA c'était mixte, elle le savait que ça allait causer des problèmes.

440 Parce que... il y a des femmes... le jour, qu'est-ce qui arrive? Bien là, il y a des couples qui se sont créés... On est dans un monde différent que le monde où les gens sont logés dans des résidences, dans des logements, puis dans des dans leurs maisons. Ce n'est pas facile la vie dehors, hein. Bien, c'est ça, il va... Les femmes retrouvent du réconfort auprès d'hommes en situation d'itinérance, ça crée d'autres problèmes, d'autres débordements, etc.

445 La Rue des femmes n'aurait sans doute pas donné son accord à l'ouverture, de l'autre côté de la rue, d'un autre refuge. Ils se seraient probablement opposés à ça, parce que le milieu ne peut pas subir un tel impact.

LA PRÉSIDENTE :

450

Il ne peut pas absorber. C'est ça que je comprends.

Oui, Denis Leclerc?

455

M. DENIS LECLERC, commissaire :

Oui, merci de votre témoignage. Je veux juste mieux situer, parce que vous souhaitez, évidemment, que les résidents et les commerçants soient consultés. Vous l'avez bien démontré, autant dans votre mémoire que par votre présentation.

460

En même temps, ce que vous nous souligniez, c'est qu'il y a un afflux dans votre quartier de gens en besoin, et vous dites, il faut quand même répartir les ressources sur le territoire, pas tout envoyer dans le quartier chinois, puis on l'entend très bien.

465 Mais, est-ce qu'il ne peut pas y avoir, un moment donné, un genre de dilemme à savoir – s'il y a beaucoup de gens sur le territoire, mais qu'il n'y a pas suffisamment de ressources, bien là, ils vont être davantage sur l'espace public que s'ils étaient pris en main par des ressources.

470 Alors, comment composer avec ce dilemme?

M. YVAN MICHAUD :

475 Je pense à votre question... C'est insoluble, là. Moi, je ne suis pas un spécialiste, je n'ai pas de réponse à ça, mais il me semble évident qu'on doit répartir les inconvénients sur le territoire. On ne peut pas uniquement tout concentrer dans un quartier.

480 On est au centre-ville, c'est sûr que c'est normal, en été que... Il y a des gens qui partent de la Gaspésie, qui vont venir passer leur été ici, en ville, parce que c'est le fun, puis parce que... Tu sais, ils vivent dans la rue ou dans leur voiture.

485 C'est sûr, au centre-ville, c'est comme... C'est plus le fun de niaiser au centre-ville que de niaiser à Villeray, j'imagine, ou à Pointe-aux-Trembles. Mais en même temps, je sais que l'itinérance aujourd'hui se retrouve partout, partout, partout. Pas seulement au centre-ville, mais partout. Donc il faut que tous les gens acceptent de vivre avec ça.

LA PRÉSIDENTE :

Alors...

490

M. YVAN MICHAUD :

495 Mais je n'ai pas de réponse particulière. Comment on fait pour déterminer que c'est...
Maintenant, c'est au tour de Côte-des-Neiges, puis, c'est au tour de Villeray, puis c'est autour de...
Ça, je n'ai pas de réponse à ça.

500 Tout ce que je sais, c'est que pour le quartier chinois, je pense qu'on a eu notre... On a
assez goûté, là.

505 On continue, de toute façon. Comme je l'ai dit, ç'a toujours été une réalité, l'itinérance au
centre-ville. Mais pas la misère totale, les problèmes de santé mentale, les problèmes de
consommation, les problèmes de drogue qui sont beaucoup plus forts aujourd'hui, qu'ils l'étaient il
y a cinq ans ou il y a 10 ans.

510 Ça a des impacts, là, avec les comportements et tout ça. Comme Phil le disait, on aurait pu
passer l'après-midi à vous raconter des histoires d'horreur, mais ce n'est pas ça qu'on voulait faire,
tu sais. On voulait simplement parler de notre position.

515 Puis une des solutions que nous, on... ça semble totalement logique, là, c'est d'imposer les
consultations publiques lorsque les ressources comme ça doivent être implantées.

LA PRÉSIDENTE :

515 Alors, écoutez, c'est...

M. YVAN MICHAUD :

520 Pas nécessairement par le biais de l'OCPM. Ça peut être plus léger comme consultation,
là, mais il faut que ce soit réel, il faut que les résidents, que les gens aient le sentiment d'avoir été
écoutés.

LA PRÉSIDENTE :

525 On vous a bien compris tous les deux, je vous remercie. Nous allons terminer notre échange là-dessus et nous allons prendre quelques instants avant d'accueillir notre prochain groupe, qui est... Est-ce que je peux déjà l'annoncer? Oui? La Table des groupes de femmes de Montréal. Alors, dans quelques instants, elles seront là.

530 Alors, nous allons maintenant accueillir la Table des groupes de femmes de Montréal. Bonjour, je vais vous laisser vous présenter.

Mme LAURA CARLI, chargée de projet, Table des groupes de femmes de Montréal :

535 Oui, bon, je vous remercie. Ça va être juste moi ce matin. Ma collègue, Marie-Ève Desroches, est absente, malheureusement.

LA PRÉSIDENTE :

540 Juste vous, c'est donc madame Laura Carli?

Mme LAURA CARLI :

Oui.

545

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, madame Carli, nous n'avions rien à lire. Nous allons vous écouter très attentivement. Vous avez 10 minutes à partir de maintenant.

550